

groupes agricoles et divers organismes publics. Cette notion pratique et ferme d'élaboration de programmes économiques n'apparaît pas dans le bill dont nous sommes saisis.

Monsieur l'Orateur, j'ai versé au compte rendu cet après-midi quelques preuves établissant nettement que les membres du présent gouvernement souffrent d'une sorte de schizophrénie lorsqu'il s'agit de principes économiques et de planification à long terme dans ce domaine. J'ai proposé qu'avant que le bill soit adopté, le premier ministre et le ministre du Travail—et je pourrais ajouter le nom de certains autres ministres dont je n'ai pas parlé—expliquent leur conversion récente tout au moins à une certaine forme de planification économique. Il importe fort que nous ayons aussi les vues du ministre sans portefeuille qui, dit-on, est le véritable auteur de ce bill. On devrait je crois lui demander de se soumettre à une épreuve de paternité, en l'occurrence. Pour y parvenir, monsieur l'Orateur, j'exhorterai le ministre des Finances à renvoyer ce bill au comité de la banque et du commerce où il pourrait faire l'objet du genre d'examen et de révision approfondis qui est souhaitable, lorsqu'il s'agit d'une mesure de ce genre.

(Texte)

**M. Maurice Côté (Chicoutimi):** Monsieur le président, le projet de loi qui est présentement soumis à notre attention, intitulé: «Loi établissant un Office national de développement économique» est une mesure qui semble vouloir donner à l'économie nationale une orientation économique concertée avec les corps intermédiaires, ce qui est de bonne sociologie et quelque chose de plus sensé que les idées de planification qui sont parfois portées à notre connaissance, car la planification préconisée par certains partis politiques serait un rouleau compresseur qui écraserait la liberté d'initiative et l'esprit d'entreprise.

Cependant, comme le disait il y a deux jours, dans cette enceinte, l'honorable député de Red-Deer (M. Thompson), chef national du Crédit social:

Les offices ne sont pas des panacées.

C'est pourquoi le gouvernement se trompe s'il croit pouvoir corriger le mal fondamental de l'économie canadienne, même si cette loi peut éventuellement apporter certains soulagements ici et là. En considérant le fait qu'il y a dans notre pays près de 15 p. 100 de la population qui vit dans un état de dénuement absolument inadmissible dans cette ère d'abondance dont nous avons été généreusement gratifiés par la divine Providence, il est nécessaire qu'une politique plus dynamique soit instaurée par l'État fédéral, afin de libérer les capitaux commerciaux et industriels pour satisfaire aux immenses besoins des entreprises,

anciennes et nouvelles, qui attendent l'investissement de capitaux pour réaliser leurs projets de développement.

Il est inconcevable que dans l'administration du pays, les vieux partis n'aient pas conçu une politique financière adaptée à notre temps et dont l'application aurait apporté au Canada une progression économique au même rythme que la croissance démographique.

Toutefois, l'Office national de développement économique projeté mérite notre plus grande considération, parce que tout ce qui est de nature à accroître le nombre d'industries canadiennes, qui seront la propriété des Canadiens, améliorera le sort de ceux qui sont sans travail dans notre pays, si, en même temps, des mesures sont prises pour donner aux consommateurs le pouvoir d'achat nécessaire pour acheter notre production nationale.

Le grand objectif à atteindre, c'est de voir immédiatement à la consommation des produits. Les hommes, les femmes et les enfants du Canada seraient capables de consommer une production nationale de 50 milliards de dollars si nous n'avions pas un régime financier démodé. L'expansion monétaire d'argent-dette, telle qu'elle est pratiquée actuellement, ne peut faire autrement que nous conduire dans un précipice sans fond.

Un Office de développement économique, comme celui qui est préconisé par le gouvernement, devra s'occuper de faire remettre en valeur tout le potentiel industriel compris dans les établissements qui ont été fermés, faute de ressources financières, mais qui ont déjà fonctionné durant nombre d'années. Et, pour donner un exemple de la chose, voici que nous avons à Chicoutimi et à Val-Jalbert, dans la région du Saguenay, des «pulperies» qui ont été longtemps les plus importantes au monde et qui avaient été construites par un des plus grands génies industriels de l'histoire économique du Canada, feu J.E.A. Dubuc, qui a été un grand député de ma circonscription pendant plus de 20 ans, et auquel...

**Une voix: Libéral!**

**M. Côté: Exactement.**

...Je veux rendre un hommage posthume pour toutes les œuvres qu'il a réalisées chez nous.

Les industries en question ont cessé leurs «opérations» il y a environ 35 ans, à cause de difficultés financières. Pourtant, tout est là: les bâtisses, les réserves forestières, le chemin de fer, le port de mer, les «pouvoirs électriques», etc., qui constituent une valeur approximative de 20 millions de dollars déjà investis. L'Office national de développement économique pourrait donc aider ces industries à «redémarrer» dans la fabrication des